



Cerfa n°13410*13 Certificat d'urbanisme opérationnel

Etape 1 - Obtenir le document Cerfa

Vous pouvez obtenir le document Cerfa :

- Auprès de la Mairie de CASTRES
- Sur internet, pour cela :
 - Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1633>
 - Faire dérouler la page et cliquez sur « Services en ligne et formulaires »

Textes de loi et références ▼

Services en ligne et formulaires ^

- [Demande de certificat d'urbanisme](#)
Formulaire
- [Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme](#)
Service en ligne

Voir aussi ▼

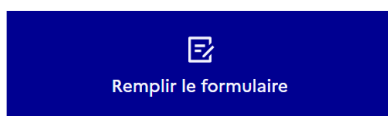
- Cliquez sur « Demande de certificat d'urbanisme »
- Cliquez sur « Remplir le formulaire »

 FORMULAIRE

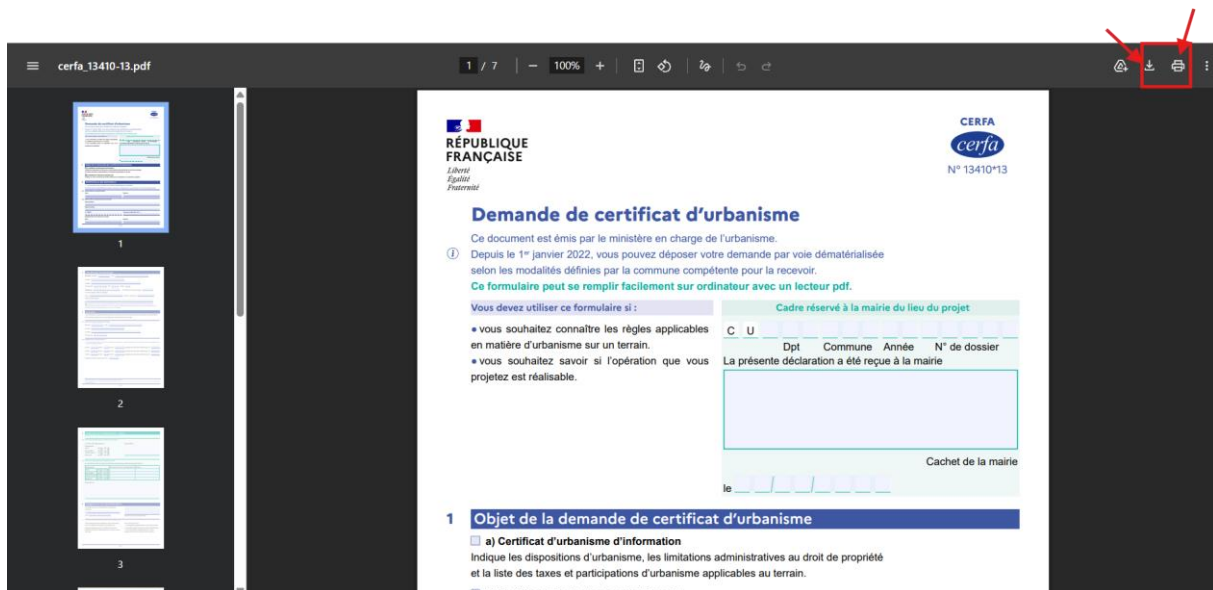
Demande de certificat d'urbanisme

Cerfa 13410*13

Permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain donné et de savoir si l'opération projetée est réalisable



- Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :
 - Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
 - Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer



Etape 2 - Remplir le document Cerfa

- Cochez la case « b) Certificat d'urbanisme opérationnel » du cadre 1 page 1 du Cerfa

1 Objet de la demande de certificat d'urbanisme

☐ a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

☒ b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Renseignez votre identité dans le cadre 2 page 1 du Cerfa. Deux possibilités :

- Soit vous êtes une personne physique
- Soit vous êtes une personne morale et dans ce cas il ne faut pas oublier d'indiquer le n°SIRET et le représentant de la personne morale

2 Identité du ou des demandeurs

① Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

2.1 Vous êtes un particulier

Nom

Prénom

2.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

Précision :

S'il y a plusieurs demandeurs vous devez remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs » à partir du 2^e demandeur, pour cela connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site ci-après : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55969>

- Cliquez sur « Remplir le formulaire »
- Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :
 - Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
 - Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme
Fiche complémentaire/autres demandeurs

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.
Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous êtes plusieurs personnes à demander ensemble une autorisation d'urbanisme pour le même projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

Dpt	Commune	Année	N° de dossier

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Cachet de la mairie et signature du receveur

le

Identité du demandeur

Vous êtes un particulier

Nom

Prénoms

Renseignez vos coordonnées dans le cadre 3 page 1 du Cerfa

3 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal : BP : Cedex :
Téléphone : Indicatif pour le pays étranger :
Si le demandeur habite à l'étranger :
Pays : Division territoriale :
Adresse électronique :
@

☐ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Renseignez l'adresse ainsi que les références cadastrales et la superficie du terrain concerné par votre projet dans le cadre 4 page 1 du Cerfa

4 Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

4.1 Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal :

4.2 Références cadastrales⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires :

Préfixe	Section	Numéro	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²)

Superficie totale du terrain (en m²)⁽²⁾ :

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, vous devez remplir la fiche complémentaire « Références cadastrales » . Ne pas oublier d'indiquer la superficie totale du terrain en bas de la page

Datez et signez le cadre 6 page 2 du Cerfa

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Pièces à joindre	À quoi ça sert ?	Conseils
☐ CU1. Un plan de situation [Art. R. 410-1 al 1 du code de l'urbanisme]	Il permet de voir la situation du terrain à l'intérieur de la commune et de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans la zone où il se trouve. Il permet également de voir s'il existe des servitudes et si le terrain est desservi par des voies et des réseaux.	Pour une meilleure lisibilité du plan de situation, vous pouvez : – Rappeler l'adresse du terrain – Représenter les voies d'accès au terrain ; – Représenter des points de repère. L'échelle et le niveau de précision du plan de situation dépendent de la localisation du projet. Ainsi, une échelle de 1/25000 (ce qui correspond par exemple à une carte de randonnée) peut être retenue pour un terrain situé en zone rurale ; Une échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000 (ce qui correspond par exemple au plan local d'urbanisme ou à un plan cadastral) peut être adaptée pour un terrain situé en ville.
Pièces à joindre pour une demande de certificat d'urbanisme opérationnel [Art. R. 410-1 al 2 du code de l'urbanisme]		
☐ CU2. Une note descriptive succincte (vous pouvez vous aider de l'exemple de notice page 8)	Elle permet d'apprécier la nature et l'importance de l'opération. Elle peut comprendre des plans, des croquis, des photos.	Elle précise selon les cas : – la description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport...), – la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière, s'il y a lieu ; – la destination ou la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir, s'il en existe.

Rédigez une note descriptive de votre projet dans la fiche « Note descriptive succincte » page 7 du Cerfa

Note descriptive succincte

- ① Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet lorsque la demande porte sur un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L. 410-1 b, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée. Cette page fait office de notice si elle est complétée par tous les éléments demandés. Vous n'aurez alors pas besoin de joindre une notice supplémentaire à la demande.

Description sommaire de l'opération projetée

(construction, lotissement, camping, golf, aires de sport...)

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

– Indiquez la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :